

LE PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

SEUL VENDU DANS LES THÉÂTRES DE LYON

ABONNEMENTS

Six mois..... 3 fr.
Un an..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, Rue Confort, Lyon

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0,50
Réclames..... — 1 »

V. FOURNIER, Directeur

SOMMAIRE

Causerie : L'Exposition de Genève. Léon Mayet.
Echos artistiques..... L. M.
La Poésie dans les bois..... Gabriel Monavon.
Du discours... à la pipe..... Marcel France.
Libre-Chronique..... Franc-Sillon.
L'Administration..... Marcel France.
Nos stations thermales : Brides-les-Bains Maurice P***
L'heureux prisonnier..... Eugène Fourrier.
L'Esprit des Autres.
Bibliographie.
Le Cinématographe. — Concerts-Bellecour. —
Concert de l'Horloge.
Revue financière

CAUSERIE

L'EXPOSITION DE GENÈVE

Première Lettre

MON CHER DIRECTEUR,

Après l'Exposition universelle de Lyon qui — de l'avis général — fut une véritable leçon de choses et à laquelle j'ai pris la part que vous savez, il m'est permis, je le suppose, de me montrer un peu sceptique à l'égard de ce qu'on appelle pompeusement : le côté utile des expositions.

Loin de moi l'intention de mettre un seul instant en doute cette utilité ; mais une constatation s'impose à mon impartialité : pour quelques-uns qui viennent chercher dans ces grandes exhibitions modernes des sujets d'étude, combien d'autres ne veulent en connaître que l'aspect amuseur et forain.

Venu sur les bords du Léman pour faire un peu de villégiature, ne soyez donc pas surpris — en mon état d'âme, comme dirait Paul Bourget — c'est surtout parce qu'elle a d'original et de pittoresque que l'Exposition de Genève m'attire et me captive tout d'abord.

Je laisserai donc — pour une visite ultérieure — le Palais des Beaux-Arts où, à côté de l'Art ancien et de l'Art moderne, l'Art industriel tient une si belle place avec l'orfèvrerie, la bijouterie, la joaillerie et l'horlogerie.

Je passerai — sans m'y arrêter — devant le Hall aux machines dont j'aperçois l'immense et légère charpente de fer, je ne m'attarderai pas — pour l'instant — aux merveilles scientifiques du Pavillon Raoul Pictet.

C'est le Village Suisse qui est mon objectif, et j'y arrive après avoir traversé l'Arve sur un spacieux pont de bois et jeté un rapide coup d'œil sur les gracieuses installations de l'Agriculture, le Pavillon de la Chasse et de la Pêche et celui du Club Alpin.

Aussi bien, ne me semble-t-il pas que je retrouve déjà la campagne, sur cette rive gauche de l'Arve toute ombragée de saules et de peupliers.

Le Village Suisse — pour me servir de l'expression consacrée — est le clou de l'Exposition.

Il est pour Genève ce que furent les reconstitutions du « Vieux Vienne » et du « Vieil Anvers » pour les expositions de Vienne 1882 et d'Anvers 1894.

En fait de reconstitution, Paris — en 1889 — avait fait revivre la Bastille : prison ou citadelle, l'idée n'était pas heureuse.

La conception première du Village Suisse appartient à M. Haccius, vice-président du Comité central de l'Exposition ; M. Henneberg travailla à la mettre en pratique et c'est à un jeune architecte Neufchâtellois, M. Paul Bouvier que revient l'insigne honneur d'avoir su donner à ces constructions de différentes époques et de différents styles cette cohésion, cette unité qui en font un tout agréable et séduisant.

L'entreprise demandait plus que de la

hardiesse : en rassemblant sur un même point tant d'éléments dissemblables, tant de modèles d'architecture variée, il fallait toute l'habileté d'un archéologue et tout le goût d'un artiste pour qu'il n'en résultât rien de disparate et de choquant.

Les maisons du village sont autant de types d'habitation empruntés aux nombreux cantons de la Confédération, transportés là pièce à pièce, ou reconstruits sur place, en bois recouvert de staff, mais toujours avec un respect profond de la vérité.

Aussi l'illusion est-elle complète.

Façades peintes, décorées de fresques, ornées de feuillage ou artistement découpées ; arcades, pignons, larges auvents, balcons de bois, fenêtres en saillie, à balustrades ou gothiques ; toitures fantaisistes bizarrement enchevêtrées ; fermes ; étables ; forges ; laiteries où se fabrique le fromage ; ateliers où se dévide et se tisse la soie, tout cela pèle aux yeux et donne la sensation de la vie rustique et campagnarde prise sur le fait.

Et l'église, avec son clocher à huit pans abritants autant de cloches confiées à un carillonneur valaisan qui — vous pouvez m'en croire — ne s'endort pas sur l'ouvrage !

Et la fontaine d'une merveilleuse rusticité, et la poste avec les divers systèmes de transports des lettres, allant de l'antique et lourde diligence au cabriolet léger du courrier communal et même — ô progrès ! — à la bicyclette.

Impossible — dans cette nomenclature villageoise — d'oublier les tavernes et les cabarets, il s'en trouve partout, il en surgit de toutes parts et l'on y peut déguster, à volonté, tous les crus de la Confédération, depuis les plus modestes jusqu'aux plus recherchés.

Le Village Suisse a déjà exalté la verve des poètes : M. J. Weinhardt en a célébré les charmes en six couplets.

Le petit vin blanc du pays a naturellement trouvé sa place en celui-ci :

Dans ce village
Où tout est sage
Pas de veuvage,
Point d'orphelins !
La vie est douce
Point de secousse,
Vrai lit de mousse,
Sans médecins !
Tout est en rose,
Au plus morose
Vite on oppose
Deux doigts de vin ;
Et je souhaite
Santé parfaite,
A qui se traite
Par le raisin !

Est-ce que ces vers de quatre pieds ne vous incitent pas à porter les deux vôtres au cabaret Vaudois ?

Là, de gracieuses servantes mettent le plus louable empressement à vous servir la picholette et même le demi-pot, si votre soif a pris d'inquiétantes proportions.

Jolies, elles ne le sont pas toutes, les sommelières vaudoises, oh non ! mais le chapeau de paille de Montreux et le costume vert protégé par le traditionnel tablier blanc, sont si coquets !

(A suivre)

Léon MAYET.

ECHOS ARTISTIQUES

La troupe Simon, qui a joué dernièrement, avec tant de succès, au théâtre des Célestins, la *Vie de Bohème*, *Divorçons*, *Décoré* et le *Malade imaginaire*, va donner une série de représentations à Milan ; de là, elle passera un ou deux jours à Marseille.

Sa tournée ainsi terminée, M. Simon rentrera à Paris pour composer sa nouvelle troupe.

Notre ancien pensionnaire Alvarez a chanté au Royal Italian Opéra de Londres *Tannhauser* avec un énorme succès. La famille royale assistait à la représentation.

Il est à remarquer que M. Alvarez espagnol, au moins de nom, a chanté en français, à l'Opéra Italien de la capitale de l'Angleterre l'opéra allemand *Tannhauser*. L'ambassadeur d'Autriche était dans la loge royale.

Le rêve de Victor Hugo : les Etats unis d'Europe, a donc été, pour un instant, en partie réalisé grâce à un ténor Marseillais au nom espagnol qui a chanté en français... voir plus haut.

M. Fernand Bourgeat nous apprend dans l'*Entr'acte* qu'en 1847 un directeur dont le nom est encore connu dans le monde théâtral, M. Emile Taigny, avait projeté la fondation d'un « théâtre moral ».

Au moment où M^{me} Marie Samary inaugure le *Théâtre blanc*, destiné aux

jeunes filles, les renseignements que nous apporte M. F. Bourgeat sur cet ancien projet sont véritablement d'un grand intérêt.

Pour soutenir sa future entreprise, M. Taigny avait eu l'intention de soumettre son idée à de très hautes personnalités et avait obtenu les encouragements de Mgr Auguste, archevêque de Paris. Voici un passage curieux d'une lettre que Mgr Auguste adressa à M. Taigny :

« Tout le monde convient du mal que font aujourd'hui les théâtres. La plupart d'entre eux, loin de concourir, comme ils le prétendent, à l'amendement des mœurs, sont devenus des foyers de corruption et de désordre qui achèvent de perdre notre société actuelle, travaillée déjà par tant de funestes doctrines et d'abjects ferments de dissolution. Guérir ce mal dans sa racine, en abolissant tout à fait les spectacles, est un remède qu'il serait bien difficile d'appliquer dans nos temps de mollesse et d'atonie.

« Mais n'y aurait-il pas possibilité de les expurger, de les rendre tout à la fois intéressants et sans danger pour ceux qui les fréquenteraient ?

« L'histoire, tant sacrée que profane, surtout celle de notre belle patrie, n'offrirait-elle pas des scènes et des personnages aussi dramatiques que moraux ? *Esther* et *Athalie*, *Polyeucte*, *Zaire*, *Jeanne d'Arc*, etc., ne sont-ils pas nos premiers chefs-d'œuvre ? »

Le 11 mars 1850, M. Taigny recevait enfin une lettre du ministre de l'intérieur, Odilon Barrot, qui refusait l'autorisation d'ouvrir le *théâtre moral*. La liberté des théâtres, qui ne fut accordée qu'en 1853, était, on le voit, devenue nécessaire.

Un flûtiste de la Monnaie, Heirwegh, quitte l'orchestre où il était employé depuis plusieurs années, et est engagé, à ce même théâtre, comme fort ténor. Il a, paraît-il, une voix superbe. Cette amusante escalade de l'orchestre sur la scène a déjà été faite à la Monnaie par un violoniste, M. Mengal, qui eut par la suite comme acteur des succès considérables.

A Paris, il y a un exemple plus frappant encore de ces changements si complets d'emploi.

M^{me} Bosman, qui a si bien réussi dans les grands rôles lyriques, a débuté comme danseuse.

Un ingénieux impresario est celui qui va diriger à Berlin le nouveau théâtre, pour le moment en construction, nommé Théâtre de l'Ouest.

Le syndicat-propriétaire avait d'avance loué le théâtre à ce directeur, moyennant cent cinquante mille francs annuels.

Mais ce dernier a si bien manœuvré, qu'il a sous-loué à son tour tout le droit au vestiaire, le droit au buffet, le droit à la vente des programmes, etc., à des conditions telles, qu'il en a tiré cent trente-cinq mille francs. Reste donc quinze mille francs de loyer réel, pour une salle située dans le plus riche quartier de la capitale prussienne.

Aussi l'habile administrateur a-t-il promis au public d'abaisser considérablement

le prix des places et de donner, trois fois par semaine, des matinées au tiers de ce prix réduit.

L. M.

La Poésie dans les Bois

STANCES BUCOLIQUES

A. PRIMEVÈRE,

Allons encore aux bois, les mugnets sont fleuris...

La plaintive Naiade, à l'ombre des saules.

Répand, sur le gazon en perles étoilées

Les pleurs d'argent tombés de ses yeux attendris...

Les mugnets sont fleuris ; les boutons des pervenches

Ouvrent leur bleu calice, allons encore aux bois

Cueillir la poésie éclosée au bout des branches :

Fleur pour parer nos fronts, luth pour charmer nos voix !

Nous saurons marier ces guirlandes nouvelles,

Tandis que dans nos cœurs, voluptueux abris,

Les rossignols d'amour palpitent des ailes...

Allons encore aux bois, les mugnets sont fleuris !

Gabriel MONAVON.

Du Discours... à la Pipe !

Les lecteurs du *Journal Officiel*, ceux qui savourent, quatre fois la semaine, les ronflantes tirades des orateurs parlementaires, ont trouvé, l'autre matin, à la fin du compte rendu *in-extenso* de la séance la note suivante :

« Le manuscrit du discours de M. Jules Guesde n'étant pas parvenu à l'heure de la mise sous presse, il paraîtra à la suite des débats de demain. »

Beaucoup se sont surpris à la lecture de ces lignes.

— Ah ! ça, s'est-on dit, avec quelque raison, est-ce à la tribune ou dans l'*Officiel* que le grand Pontife du collectivisme prononce ses harangues ?

Mon Dieu ! c'est à l'une et l'autre, et... l'une après l'autre, car le texte de chacune est différent. A la Chambre, M. Guesde *improvise*... ou fait semblant, ce qui revient au même pour la galerie, mais après la séance, quand le service sténographique lui remet le texte très exact — trop exact même — du discours, l'orateur en question l'emporte et le retouche, tant et si bien qu'il lui arrive, comme l'autre fois, de n'avoir pas terminé ses corrections à quatre heures passées du matin ; ce qui permet de supposer que l'impression n'a pas été tout à fait *in-extenso* de l'improvisation.

Sont-ils nombreux les honorables qui refont ainsi, après coup, leurs discours ? Oui, certes, mais pas au même point que M. Jules Guesde.

Les orateurs qui improvisent réellement, ceux qui ne se bornent pas à réciter fidèlement une harangue *improvisée* depuis quinze jours devant leur armoire à glace, se trouvent en quelque sorte dans l'obliga-

tion d'en revoir le texte et de corriger au moins certaines redites, certaines tournures vicieuses de phrases.

Les ministres surtout, les rapporteurs de budget ou de lois importantes, ceux en un mot qui se trouvent exposés à être appelés au débotté à la tribune pratiquent forcément la *retouche*; ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que les *professionnels* de l'éloquence parlementaire dédaignent ce bon moyen de charmer le public « lecteur » mieux encore que le public « auditeur ».

* * *

M. Jaurès qui prépare longtemps à l'avance ses discours corrige peu. De même M. de Mun. M. Ribot, en revanche, accentue certaines phrases un peu molles parfois et supprime de nombreuses redites. M. Charles Dupuy, dont les périodes sont très correctes, change peu de choses et se borne, au contraire de M. Ribot, à arrondir et adoucir surtout certaines réponses pleines d'à-propos mais un peu dures à des interruptions d'extrême gauche. M. Deschanel, auquel on a si souvent reproché d'apprendre mot à mot ses discours, semble démentir cette insinuation en les retouchant considérablement après coup, d'une terrible écriture qui fait le désespoir des typographes de l'*Officiel*; M. Goblet, dont on connaît l'amabilité, se borne à substituer... quelques adjectifs plus désagréables que ceux précédemment employés; M. Millerand et M. Poincaré, tous deux orateurs très précis, à la phrase nette et incisive, modifient à peine quelques mots; Mgr d'Hulst refait des passages entiers. De même pour M. Léon Bourgeois. M. Rouvier est un de ceux qui corrigent le moins.

M. Faberot, qui serait plus incapable encore de construire correctement une phrase écrite qu'une phrase parlée, se borne à y insérer d'énergiques « Vive la Commune ! » Quant au citoyen Chauvin « coiffeur et député » il s'abstient, avec la sage crainte de s'empêtrer dans les cheveux de son éloquence et de n'en plus pouvoir sortir !...

Faut-il citer encore un représentant de la Haute-Loire, M. Néron, qui ne fait que des interruptions, mais qui les corrige avec le plus grand soin.

* * *

S'occuper des autres entraînerait trop loin. D'ailleurs, tous ne parlent pas et c'est bien heureux pour le public des galeries et tribunes. Si tous nos honorables, sans exception, étaient forcés de discourir à tour de rôle, le Palais-Bourbon ferait faillite !

Mais ceux-là, s'ils n'ont pas la tarentule de l'éloquence, ils ont bien, aux aussi, d'autres péchés mignons... sans parler de leurs vices !

Ah ! leurs vices ! La *Société contre l'abus du tabac* a eu, ces temps-ci, une singulière idée. Peut-être dans le but de chercher une majorité disposée à voter la prohibition de la plante à Nicot, elle a recherché parmi nos hommes politiques les fumeurs et les non fumeurs.

Hélas ! il a bien fallu reconnaître que ces derniers étaient l'infime minorité. Et la vertueuse association en a été pour son enquête.

Nous en avons recueilli les résultats et si cela peut vous intéresser, nous allons vous édifier sur les goûts de quelques-uns de nos représentants.

Au contraire de MM. Carnot et Casimir-Périer, M. Félix Faure est grand fumeur et — faut-il le dire ? — la pipe a ses préférences secrètes. Le diable est que cet ustensile ne convient guère aux préoccupations d'élégance du Président qui se contente, dès lors, de *bons cigares*.

Pas fumeur, M. Poincaré; de même M. Doumer.

M. Charles Dupuy, dans l'intimité, fume la pipe. A part cela il n'a, pour la cigarette, aucun culte et le cigare le tente peu. Il en use cependant à l'occasion, mais modérément.

M. Brisson ne fume pas; M. Millerand non plus, M. Jaurès pas davantage et ce dernier d'autant mieux qu'il est sujet à des irritations de gorge. M. Rouvier fume perpétuellement la cigarette comme M. Dupuy-Dutemps. MM. Develle et Goblet préfèrent le cigare, mais ce dernier a horreur de la fumée des autres et s'abstiendrait de fumer plutôt que de permettre à ses voisins de l'imiter.

M. Lockroy fait une très grande consommation de cigarettes; M. Jules Guesde fume peu et sans préférence; MM. Joseph Reinach, Etienne et Pelletan ont presque toujours un cigare à la bouche.

M. Léon Bourgeois va de la cigarette au cigare et du cigare à la cigarette sans être un fumeur endurci; M. Vaillant n'use que de la pipe; quant au citoyen Faberot il n'apprécie le tabac qu'en *carotte* et il n'est pas rare, au cours de longues après-midi de séances de rencontrer dans les couloirs du Palais-Bourbon le successeur de Floquet s'en allant les mains dans les poches, l'air béat, le regard vague, parlant tout seul en mâchonnant quelque chose.

Comme Démosthène, le citoyen Faberot *roule ses « effets de tribune »* mais c'est moins dur et plus savoureux que les cailloux de l'orateur grec...

MARCEL-FRANCE.

LIBRE CHRONIQUE

BILLET DE PARTERRE

Le 26 juin de l'année dernière, vers minuit, à la fête de Neuilly, une divette parisienne grassouillette (nous voulons parler de M^{lle} Cassive) prenait la fantaisie de grimper sur un manège de chevaux de bois perfectionnés qui tournait avec une étourdissante rapidité.

Quelques secondes plus tard, M^{lle} Cassive, étourdie, perdant l'équilibre, jetait

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Un explorateur, qui a vécu longtemps chez les Indiens, a rapporté de ces pays si riches en végétaux un produit qui, réduit en poudre, détruit merveilleusement et radicalement tous les insectes qui attaquent et détruisent les fourrures et lainages de toutes sortes.

Cette poudre, qu'on nomme « La Terre des Mites » se vend par boîte de 1 fr., 1 fr. 75 et 3 fr. Par correspondance, ajouter 0 fr. 15 pour le port.

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort LYON

LE PETIT ÉCHO DE LA MODE

de cette semaine contient

DEUX SUPPLÉMENTS ABSOLUMENT GRATUITS

- 1° Un Patron découpé de Jaquette grandeur naturelle.
- 2° Un Calendrier illustré en couleurs.

Ce numéro est vendu 10 cent. chez tous les Libraires, Kiosques, Gares et Marchands de journaux

Le prochain numéro contiendra un Patron découpé de Jupe nouvelle pour Dame en grandeur naturelle.

La Revue Bi-Mensuelle

DES

TIRAGES FINANCIERS

Paraissant les 12 et 25 de chaque mois. — Publiant tous les tirages de valeurs à lots, et reproduisant périodiquement la liste des lots non réclamés.

Prix du numéro : 10 centimes.

Abonnements : France, 2 fr. par an. Etranger, 3 fr.

Pour les abonnements, s'adresser aux **Petits Docks du Commerce**, 12, rue Confort, Lyon.



LE CICÉRONE DE LYON

En vente partout 10 centimes



BON-PRIME AUX PIANISTES

Lecteurs du *Passe-Temps et Parterre réunis*, découpez ce bon et envoyez-le avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.); vous recevrez *gratis et franco* un magnifique morceau de musique avec les catalogues de la Maison.

EN VENTE LE WAGON

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
Comprenant les Réseaux : P.-L.-M., Ouest-Lyonnais, Compagnie
du Rhône, etc.

Prix : 30 cent — Franco : 40 cent.

AGENCE FOURNIER, Rue Confort, 14, Lyon
ET DANS SES SUCCURSALES

LA CLEMENTINE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
CAPITAL : 6 MILLIONS

Siège Social : 19, rue Monsigny, Paris

AGENCE GÉNÉRALE : Rue Bât-d'Argent, 7
LYON

HENRI MARTIN, I, Directeur particulier

La Compagnie *La Clémentine* offre à ses assurés des garanties égales à celles des compagnies les plus renommées et à des conditions exceptionnellement avantageuses. Assure les bâtiments municipaux des villes de Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Le Havre, Arles, Avignon, Angers, Calais, Lille, Remiremont, etc., les Compagnies de Chemins de fer de l'Est et d'Orléans, les Compagnies des Docks, Entrepôts et Magasins Généraux de Paris, Marseille, Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Lille, Nantes, Rouen, Saint-Nazaire, Amans et Dijon, les grands magasins du Bon-Marché, du Printemps, du Louvre, de la Belle Jardinière, de la Ville de Saint-Denis, la Société anonyme des établissements Caill, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée et le Crédit Foncier de France.

Les polices de *La Clémentine* sont acceptées par le Crédit Foncier de France. Des conditions exceptionnelles sont faites aux courtiers de la ville de Lyon et aux sous-agents du département. S'adresser à l'Agence spéciale, tous les jours, de 4 à 6 heures.

son bonnet par dessus... la balustrade et venait s'abîmer sur le sol, la clavicule droite brisée.

Après un mois de soins minutieux, tout était réparé ; mais la jeune femme se retournait alors contre le patron des chevaux, à qui elle reprochait d'avoir tourné trop vite, et lui réclamait 30.000 francs de dommages-intérêts, somme que n'eurent jamais la pensée de lui réclamer les parents du jeune Bixio, à qui elle tourna si complètement la tête, que cet écerelé se la fracassa d'un coup de revolver dans la chambre même de cette idole, à l'hôtel de l'Europe, à Lyon, où ce début sensationnel rompit son engagement au théâtre des Célestins.

Engagée pour y jouer l'opérette, on trouva qu'elle sortait absolument de son répertoire et des rôles de son emploi en abordant les grandes coquettes dans un si sombre mélodrame.

La pièce fut retirée de l'affiche, après cette répétition générale et avant même d'avoir vu le feu de la rampe, dans la crainte que les sifflets partissent tout seuls.

Peu habituée aux rôles de victime, l'héroïne de cette tragique aventure et du carrousel forain de Neuilly, produit devant la 4^e Chambre, à l'appui de sa revendication, des certificats constatant qu'elle ne pourra plus jamais se décoller sur scène et sera réduite aux rôles de travestis, ce qui lui est très préjudiciable en la privant de montrer... tous ses moyens et le meilleur de son talent.

A huitaine pour la plaidoirie de l'avversaire, qui ne manquera pas de répliquer que, si la carrière théâtrale (?) de la demanderesse est compromise par sa chute, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même d'avoir voulu jouer les amazones sans préparation suffisante. Nul ne pouvant soupçonner, à son aspect, qu'elle manquât d'*assiette* (style équestre) au point de faire panache sur un simple cheval de bois, que son propriétaire affirme être incapable de prendre le mors aux dents ou de se livrer à la moindre ruade.

Que si M^{lle} Cassive visait à se familiariser avec le rôle d'une Walkyrie pour aborder le répertoire wagnérien, elle committit une grave imprudence en risquant une pareille chevauchée aérienne, au lieu de rester solidement campée sur le plancher des vaches.

L'ambition de s'entendre chanter :

Hilda « vierge » au pâle sourire !

était d'autant plus aventureuse, de sa part, que si elle peut prétendre, à la rigueur, au pâle sourire, les certificats produits par son avocat, M^e Le Barazer, ne

mentionnent nullement l'autre « qualité » exigée par ce rôle au-dessus de ses forces.

Il est vrai qu'au pis-aller et lors même qu'elle serait déboutée de son action en dommages-intérêts, condamnée aux dépens et obligée de renoncer définitivement à la scène, l'écuyère malchanceuse du carrousel de Neuilly garderait toujours la suprême ressource de s'en créer

« En ramassant l'écrotin des chevaux de bois. »

FRANC-SILLON.

L'ADMINISTRATION

J'ai sous les yeux la très captivante circulaire que les différents ministres viennent, sur l'invitation du président du Conseil, d'adresser à tous les directeurs et chefs de service de leur administration.

On y convient de très bonne grâce que les procédés administratifs d'à présent sont exagérés jusqu'au ridicule et se compliquent encore davantage chaque jour et après avoir exprimé la volonté bien arrêtée de provoquer à ce sujet des réformes sérieuses, on fait appel au concours des fonctionnaires de tout ordre en leur demandant de signaler les simplifications possibles.

Mon Dieu ! cette circulaire est, comme l'enfer, toute pavée de bonnes intentions, mais elle est aussi quelque peu naïve ! Les chefs de service disposés à réformer dans le sens pratique les attributions de leur personnel sont des oiseaux rares — le contraire les tenterait plutôt ! Dès lors, faire appel à leurs lumières, les inviter à collaborer à une diminution sérieuse de la paperasserie, cela semble une jolie hérésie.

Si le gouvernement ne compte que sur eux, j'ai bien peur qu'il en soit pour son zèle et... nos espérances.

Il est vrai, d'ailleurs, que la besogne est effrayante. Ce que la routine de plusieurs siècles a accumulé d'inepties, d'illogismes, de non-sens ridicules, c'est invraisemblable. Et je conviens qu'il faut une belle dose de courage pour remonter un tel courant.

Frappez à toutes les portes des administrations publiques, partout vous trouverez avec les mêmes bizarreries, la même inertie, la même indifférence devant la constatation fréquente de la sottise du règlement ou des errements des bureaux.

Partout vous trouverez des gens — point bêtes quelquefois et c'est même le plus curieux de l'affaire — qui vous diront :

— Eh ! oui, c'est idiot, nous sommes d'accord, mais *ça s'est toujours fait ainsi* !

Dès lors, pas de raison pour changer. La machine tourne quand même ; par la force acquise l'engrenage tout rouillé fonctionne mal, mais fonctionne... Et voilà pourquoi la circulaire en question, que bien d'autres ont écrite avant le ministère actuel, restera lettre morte tout comme ses devancières.

LE CACAO FOUREY-GALLAND

LYON : 18, Rue Paul-Chenavard (anciennement Rue Saint-Pierre). — PARIS, VICHY.

avec son BEURRE NATUREL dénommé Cacao de Santé, ne coûte que 2 fr., le paquet de 16 déjeuners. 13 centimes la grande tasse.

Une fois de plus ce sera le triomphe de la routine et des règlements vieillots sur la logique.

Oh ! les règlements !

Qui n'a eu l'occasion de s'en plaindre ou d'en rire !

Je n'ai pas l'intention de relever et de signaler à cette place toutes les chinoiseries administratives, trois années du journal n'y suffiraient pas, mais je veux en citer cependant quelques-unes, celles que j'ai découvertes le plus récemment.

Après tout, puisque le gouvernement fait appel au concours des intéressés, le public qui l'est plus que personne peut bien avoir voix au chapitre !

Ces jours derniers, un violent incendie éclatait à Neuilly, aux portes de Paris, dans un chantier de bois et charbons entouré d'habitations ouvrières très compactes.

Le danger était considérable. Plusieurs immeubles étaient menacés. Or, il se trouvait justement que les pompiers de Neuilly, partis le matin à un concours, n'étaient pas rentrés. Heureusement, Paris est voisin et à un kilomètre à peine de la barrière il existe une caserne de pompiers qui, prévenus déjà, accoururent en hâte avec des pompes à vapeur et tout le matériel de secours.

C'est ici que le règlement fait des siennes.

A l'entrée de Neuilly, hommes et voitures firent halte. Il paraît, en effet, que l'entrée en batterie des pompes parisiennes sur le terrain d'une commune suburbaine n'est possible qu'après autorisation écrite du maire. C'est ce qu'un pompier courut chercher, et pendant plus d'un quart d'heure que dura son absence, le chantier en question brûla un peu plus !

Ces choses-là n'ont pas besoin de commentaires !

Autre histoire que nos cultivateurs connaissent bien :

Voici un brave paysan désireux d'enclorre son jardin au moyen d'épines sèches. Il s'adresse à un garde-forestier et demande livraison de quelques fagots. Ceux-ci qui constituent ce qu'on appelle *les menus produits des forêts* sont généralement livrés au prix de 20 centimes.

Vous vous imaginez, peut-être, que le garde-forestier en question a le droit de délivrer un de ces fagots d'épines ? Quelle erreur est la vôtre ! Il faut d'abord qu'une demande soit adressée à M. le Préfet sur une feuille de papier timbré. Puis il faut que M. le Préfet consulte M. le Conservateur des forêts, qui consulte son inspecteur, lequel consulte son sous-inspecteur, lequel consulte à son tour son garde-général, lequel prend l'avis du brigadier, lequel s'en remet au garde du soin de décider si, oui ou non, il convient de délivrer le fagot d'épines.

Et alors « l'avis favorable » remonte lentement tous les degrés de la hiérarchie. Puis, M. le Préfet, accordant l'autorisation demandée, informe de son importante déci-

sion, non seulement M. le Maire de la commune à laquelle appartient le solliciteur, mais encore deux puissants fonctionnaires : M. le Conservateur des forêts déjà nommé et M. le Trésorier-payeur général. Inutile de vous dire que le conservateur des forêts, usant de la voie hiérarchique, fait prévenir le garde que l'autorisation est accordée.

Le sieur X..., prévenu par son maire, se rend au chef-lieu de perception. On lui délivre une quittance de 20 centimes et, grâce à cette quittance présentée au garde-forestier, il peut enfin obtenir délivrance de ce fagot d'épines, objet de sa convoitise !

Rien n'est plus simple comme on voit.

C'est, en somme, un peu l'histoire du comptable public qui a payé deux centimes en trop et qui en dépense quinze pour inviter le Monsieur payé à tort à venir reverser le demi-sou. Et celle de l'adjudication des jones de la Seine rapportant 32 francs et coûtant en formalités, imprimés, personnel, etc..., la somme de *trois cent dix-huit francs* !

L'administration des Postes est peut-être la plus singulière au point de vue de la chinoiserie. Ses règlements se contredisent tous et je ne compte plus les fois où, discutant avec les employés, j'ai constaté que nous avions raison tous deux, chacun de nous disant le contraire de l'autre.

On a signalé récemment, entre mille bizarreries qu'une lettre affranchie *avec le timbre découpé d'une enveloppe timbrée* n'était pas admise et était frappée de la taxe comme non affranchie. Faut-il citer encore les faits suivants : Dans la région de Paris, on peut envoyer une dépêche ou une carte-télégramme adressée poste restante à des initiales, alors qu'on refuse un message téléphonique transmis à la même personne.

Un télégramme suit le destinataire si on sait où le trouver, alors qu'un mandat télégraphique reste à destination, parce qu'il doit être touché dans l'endroit désigné.

Tant pis si le destinataire, voyageur, par exemple, est appelé ailleurs. De par la volonté de l'administration des postes, il faut qu'il reste pour toucher son argent, au risque parfois de ne pas conclure une affaire.

Ces sottises administratives sont stupéfiantes. Demandez-en les causes au personnel des postes, il vous répondra... qu'il les ignore lui-même.

Il serait bon, cependant, d'éclairer un peu ces vieilles oubliettes où les règlements surannés méritent à tous égards les honneurs du *pilon*.

Le sous-secrétaire d'Etat qui s'installe dans la place le tentera-t-il. Je le souhaite sans trop oser l'espérer !

Cependant les histoires du genre de celle qui va suivre et que je livre sans commentaires sont de nature à faire réfléchir et constater quel ridicule s'attache à un service capable d'une pareille niaiserie.

Un jour — la chose est d'hier et je la certifie authentique — un établissement de

OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au pinceau tous objets

Très facile à faire par tout le monde et très utile dans toutes les maisons.

LA BOTE COMPLETE : 2 FRANCS

Par correspondance, ajouter 0 fr. 20

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, LYON

Manufacture de Pianos

AURAND-WIRTH & Co

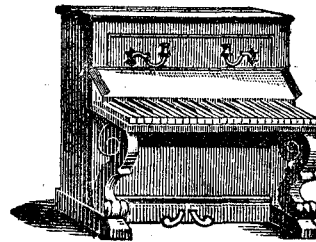
MAGASINS DE VENTE ET LOCATION (ENTRESOL)

LYON — Rue de la République, 48 — LYON

USINE A MONPLAISIR

BREVETS & MÉDAILLES D'OR, Fournisseurs du Conservatoire

VENTE au Comptant et à Terme



LOCATIONS à Prix divers suivant modèles

OCCASIONS GARANTIES

PLEYEL, ÉRARD, GAVEAU, etc.

HARMONIUMS

des principaux facteurs

Echanges et Accords

ATELIERS SPÉCIAUX DE RÉPARATIONS



L'Eau des Alpes Françaises

arrête la chute des cheveux, les fait repousser, par l'emploi de cette eau la chevelure devient abondante ; résultat certain.

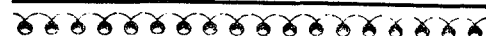
Contre la calvitie, l'Eau des Alpes par une friction régulière une fois par jour, cinquante à soixante jours, font réapparaître les cheveux sur les fronts chauves. Nombreuses attestations.

Prix du flacon :

France (franco)..... 4 fr. 75.

Etranger - 2 fr.

Ecrire à M^{me} Augustina COLLET, rue Borcière, à Saint-Jean-de-Maurienne, (Savoie).



Demandez partout

LE THÉ DES MANDARINS

Qualité Supérieure

V. VERMOREL

CONSTRUCTEUR

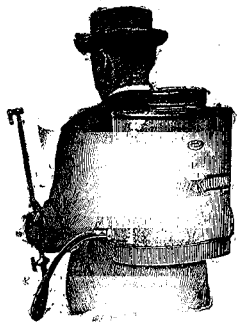
A VILLEFRANCHE (Rhône)

PULVÉRISATEUR ÉCLAIR**CONTRE LE MILDIOU**

Prix : 35 francs, franco

P. V. toutes gares, France

Se méfier des contrefaçons qui n'ont ni durée ni solidité

**Soufreuse Torpille**

DISTRIBUTION

des Poudres et du Soufre

Prix : 25 francs, franco

P. V. toutes gares

BOUILLIE « ÉCLAIR » contre le MILDIOU

Le paquet dosé pour un hectolitre : 1 fr. 60

La caisse de 24 paquets : 38 fr.

Ce produit, d'une efficacité absolue, est vendu avec GARANTIE de DOSAGE.

L'ÉCLATANT
VERNIS

POUR

Chapeaux de Paille

Ce vernis couvre en une seule couche les Bois, Malles, Cornes, Cuirs, Verres, Pailles, Métaux, Osier, Parapluies, Cannes, etc.

AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, Rue Confort, 12, LYON

**Plus d'Essences! Plus de Benzines!
Plus d'Odeurs désagréables!**

L'ORÉODOXINE est propre à enlever sur les étoffes de toutes sortes, noires et de couleurs, telles que lainages, soieries, velours, ornements d'église, tapis, moquettes, carpettes, tapis de tables et toutes étoffes d'ameublement, tapisseries, draps, feutres, toutes les taches de quelque nature qu'elles soient. Elle ne laisse pas d'odeur, ravive les couleurs défraîchies et redonne aux tissus fanés le lustre et l'aspect du neuf.

L'ORÉODOXINE est le produit par excellence, bien supérieur à toutes les benzines et essences; elle a l'immense avantage de ne laisser aucune odeur, et sa composition possède toutes les qualités de l'*oréodoxa*, grand et beau palmier des Antilles, qui est un des produits naturels est plus appréciés par les habitants des tropiques.

L'ORÉODOXINE, ainsi dénommée à cause de ses propriétés similaires au suc de l'*oréodoxa*, est le fruit de longues recherches. Elle sera l'auxiliaire indispensable des familles qui comprennent largement les principes d'économie domestique et de propreté.

Prix du flacon; 1 fr. 25; par correspondance ajouter 0,60 cent.

Dépôt général: Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

crédit adressa une demande importante de timbres-poste aux ateliers chargés du monopole de la fabrication.

La demande fut envoyée rue d'Hauteville. Or, la fabrique avait été transférée, récemment, boulevard Brune.

Vous me direz que la direction générale des postes devait être la première à le savoir. C'est assez mon avis. Mais vous ne connaissez pas l'administration. Savez-vous ce qu'on fit.

Le facteur retourna la lettre à l'envoyeur avec cette mention : *destinataire déménagé sans laisser d'adresse.*

!!!

MARCEL-FRANCE.

NOS STATIONS THERMALES**BRIDES-LES-BAINS**

Parmi toutes les stations qui, n'étant pas encore arrivées à leur apogée comme Aix, Vichy ou Spa, font les plus grands efforts pour l'amélioration de leurs sources et l'intérêt des baigneurs, Brides doit être citée une des premières.

Surnommée à juste titre le Carlsbad français, grâce aux propriétés ferrugineuses, chlorurées et calciques de ses eaux, dont la température n'est pas inférieure à 36°, Brides-les-Bains, par sa situation exceptionnelle dans une vallée des plus riantes de la Savoie, à quelques kilomètres des glaciers de la Vanoise, dont la cime fière se détache toute blanche sur l'azur du ciel, voit chaque saison le nombre des visiteurs s'augmenter dans des proportions notables.

Les maladies de foie, l'obésité, le diabète, la stérilité et la constipation sont les principales affections dans lesquelles les eaux de Brides ont une action bienfaisante, et leurs qualités, jointes à l'action vivifiante de l'air pur des montagnes, font chaque année des cures remarquables.

Le corps médical de Brides, à la tête duquel se trouve le sympathique docteur Delastre, un lyonnais honorant notre Faculté, est, du reste, un des plus réputés des villes d'eaux.

Grâce à des lyonnais intelligents, à qui la Société a confié la direction de la station, et parmi lesquels je citerai notamment MM. Thions, Lansade et Lambert, des améliorations sans nombre sont apportées chaque saison, autant dans l'intérêt du baigneur que pour son agrément.

Les salles de bains, douches, massages, étuves sont installées avec le confort le plus moderne; une galerie couverte a été aménagée près des sources pour les jours de pluie; enfin un nouveau parc a été dessiné, des jeux sans nombre s'y trouvent

répandus, et le casino a été l'objet de frais immenses et d'agrandissements très sensibles.

La direction du casino est entre les mains d'une figure lyonnaise très connue, M. Pernin, qui s'est adjoint comme administrateur le sympathique Gerbert, le jeune premier regretté, actuellement professeur de déclamation au Conservatoire.

Ce nom seul suffit pour prouver qu'on fait à Brides du vrai et du bon théâtre!

Parmi la troupe de comédie qui joue chaque soir dans l'élégante salle du casino, je relève les noms de M^{mes} Maude, Raymond, Baudoin, Lecointe, Marchal, et de MM. Lecointe, le jeune premier des Célestins, Marchal, Benoist-Mary, Joanny, Foray, Dartay, tous artistes connus et ayant joué sur les principales scènes de Paris.

Les habitués de Brides auront de plus le bonheur d'applaudir Gerbert, dans les principaux rôles de son répertoire, plaisir dont nous sommes ici privés depuis de longues années.

Un choix a été fait dans les meilleures comédies du répertoire et la saison verra se dérouler l'*Abbé Constantin*, le *Gendre de M. Poirier*, les *Pattes de Mouche*, l'*Étincelle*, le *Monde où l'on s'ennuie*, le *Fils naturel*, en un mot tout le fini répertoire des Français et du Gymnase.

Un programme pareil suffirait à retenir à Brides les plus moroses et si l'on y ajoute encore l'attrait du baccarat, des petits chevaux, la lecture des journaux du monde entier et le fascinement produit par la luxueuse installation des salles de jeu, je doute qu'il y ait une place de libre dans les nombreux hôtels pendant les mois de juillet, d'août et de septembre.

Maurice P...

L'Heureux Prisonnier

Autrefois, Monaco n'était qu'un petit bourg composé de deux ou trois rues bâties sur des rochers à pic; les environs n'offraient au regard attristé que quelques maigres oliviers, quelques mûriers disséminés çà et là sur quelques îlots de terre qui formaient toute la principauté.

Avant l'établissement de la maison de jeu, l'Etat n'était pas riche, tout s'en allait en ruines, le palais, les monuments, les bâtiments publics, le tribunal, la prison.

Il fallait ménager l'argent.

A cette époque, un étranger commit un assassinat suivi de vol sur le territoire de la principauté. Arrêté par les gardes, il fut jugé et condamné à mort.

Lorsque l'intendant chargé des dépenses connut la sentence, il fut bien embarrassé.

Il se rendit chez le prince.

— Monseigneur, lui dit-il, comment allons-nous faire ? Nous n'avons pas de bourreau, pas de guillotine. Il va donc falloir créer un emploi d'exécuteur des hautes œuvres avec des aides, faire construire une guillotine ; cela va être très onéreux et en ce moment...

— C'est vrai, dit le prince ennuyé, tout cela pour un condamné. Il n'y a jamais eu d'exécution à Monaco, je n'en veux pas sous mon règne. Je ne vois qu'une solution : allez trouver cet homme, dites-lui que je l'autorise à m'adresser un recours en grâce et que peut-être je commuerai sa peine.

L'intendant vint trouver le condamné.

— Vous auriez bien pu commettre votre assassinat un peu plus loin, lui dit-il, vous nous auriez épargné une foule d'ennuis. Nous n'avons ni bourreau, ni guillotine.

— Je ne suis pas pressé, interrompit le condamné.

— Le prince ne tient pas à créer un nouvel emploi uniquement à cause de vous.

— Je n'en vaud pas la peine, opina le condamné conciliant.

— Il faut encore un certain temps pour construire une guillotine.

— J'attendrai, dit le condamné ; prenez votre temps.

— Pour toutes ces raisons, continua l'intendant, mon auguste maître m'a chargé de vous faire connaître qu'il vous permet de lui adresser un recours en grâce ; peut-être commuera-t-il votre peine.

— J'ai mérité la mort, dit le condamné, et j'étais bien décidé à expier mon forfait. Si je consens à signer mon recours en grâce, c'est pour me repentir, pour me reprocher chaque jour mon crime ; ce n'est qu'à cette condition que j'accepte de vivre.

Le condamné signa son recours et le prince changea sa peine en vingt ans de réclusion.

Le lendemain, l'intendant vint de nouveau trouver le prince.

— Monseigneur, lui dit-il, la prison est tombée en ruines, il y a des brèches partout ; il faut en construire une autre : c'est une dépense qui va monter au moins à cinquante mille francs. Ce n'est pas tout. Il faudra nommer un géolier, des gardiens, un aumônier. Il sera nécessaire aussi de bâtir une petite chapelle. Tous ces frais, pour un seul prisonnier.

— C'est vrai, dit le prince ; les revenus de la principauté ne me permettent pas de grever à ce point le budget.

Que faire ?

— Il faut nous en débarrasser, dit l'intendant.

— Comment ?

— Je sais un moyen, et si voulez m'autoriser à l'employer...

— Lequel ?

— Le prisonnier est enfermé provisoirement dans une salle du tribunal ; ce soir, on laissera la porte ouverte comme par mégarde ; sans nul doute, il s'empressera de prendre la clé des champs.

— C'est une idée, dit le prince ; qu'il aille se faire pendre ailleurs !

Le projet fut mis à exécution le soir même ; le lendemain, l'intendant fut très surpris de retrouver le condamné.

— On a oublié de vous enfermer et vous êtes encore là ? lui demanda-t-il.

— Partir ! s'écria le condamné, après ce que le prince a fait pour moi, ce serait de l'ingratitude. Je suis honnête à ma façon ; jamais je ne voudrais commettre un abus de confiance.

— Où l'honnêteté va-t-elle se nicher ? pensa l'intendant.

Il fallait trouver autre chose.

Il vint rendre compte au prince de l'insuccès de son stratagème.

— Monseigneur, ajouta-t-il, à mon avis, ce ne sont pas ses scrupules qui l'ont empêché de prendre la fuite, c'est probablement la crainte d'être poursuivi. Il faudrait le tranquilliser, le gracier complètement, par exemple.

— Le gracier, dit le prince ; ce serait aller un peu loin.

— S'il vous adressait une demande dans laquelle il témoignerait de son repentir sincère.

Le prince hésitait.

— Songez, reprit l'intendant, combien il va obérer les finances de la principauté.

— S'il montre un véritable repentir, s'il promet de ne pas recommencer, je verrai, dit le prince.

L'intendant revint trouver le condamné.

— Le prince, dit-il, a été touché de votre délicatesse ; il pense que tous bons sentiments ne sont pas éteints en vous ; aussi est-il bien disposé en votre faveur. Si vous lui adressiez une demande en grâce en lui affirmant que vous êtes décidé à vivre en honnête homme, je peux vous assurer qu'il la prendrait en considération.

— Jamais je ne demanderai ma grâce ; j'ai commis une faute, je veux l'expier.

— Puisque je vous dis que le prince vous ferait remettre en liberté.

— Je comprends bien, mais je refuse. Je me plais ici ; le pays est délicieux, le ciel toujours bleu, le climat idéal. J'y veux finir mes jours. Mon existence est assurée ; je suis logé, nourri, je n'ai rien à faire, c'est le repos, le bonheur ; cela suffit à mon ambition. Libre, je sais ce qui m'attend : la misère. Le souci de l'avenir. Je suis las de la lutte, je ne veux pas la recommencer. J'aime mieux payer ma dette à la société.

L'intendant insista en vain.

— Je reste, dit le condamné ; ma santé est délabrée, le climat de Monaco m'est indispensable.

L'intendant était stupéfait.

Il rapporta le refus du prisonnier au prince.

— Eh bien, qu'il reste, dit le prince résigné.

— Vous n'y pensez pas, monseigneur, reprit l'intendant. Le garder et le nourrir pendant vingt ans, il va nous coûter plus de cent mille francs. On aurait mieux fait de

GAVOTTE-LUCIE

L'éditeur Fromont vient de publier *Gavotte-Lucie*, une œuvre charmante de SAINT-GEORGES D'ESTREZ.

La Gavotte est dédiée à M^{lle} Lucie Faure, qui a bien voulu l'agréeer, et elle est écrite pour piano. — C'est une œuvre d'un rythme gracieux, facile et d'un caractère agréablement archaïque. Elle porte l'inspiration du temps joyeux de nos aïeules.

M. Saint-Georges d'Estrez n'en est pas à son coup d'essai. Nous avons eu de lui plusieurs compositions véritablement charmantes.

7^e ANNEE

LA REVUE DU FOYER

Journal hebdomadaire paraissant le Samedi

ARTS - SCIENCES - LITTÉRATURE

12 Pages de Texte

Contenant des articles d'Actualité, de Littérature, d'Arts, de Théâtres, etc. Ce Journal, pouvant être lu dans toutes les familles, organise chaque semaine des concours où les vainqueurs obtiennent de primes intéressantes et variées.

Prix du Numéro : 10 Centimes

ABONNEMENTS

| | |
|----------------------------------|-------|
| LYON et départements limitrophes | 6 fr. |
| Départements non limitrophes | 7 fr. |
| Etranger | 8 fr. |

ADMINISTRATION : Lyon, 14, rue Confort

RÉDACTION : Lyon, 19, quai Tilsitt

PARIS : rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

CADEAU A NOS LECTEURS

Tout lecteur de notre journal qui enverra son adresse à M. RENÉ GODFROY, éditeur, 3, rue de Provence, à Paris, recevra par retour du courrier, *gratis et franco*, le superbe **Album des Vieilles Chansons françaises**, recueillies, transcrites pour piano et harmonisées par M. HENRY EYMIEU, officier d'Académie, rédacteur au **Paris-Piano**, à la **Quinzaine**, au **Monde Musical** à la **Libre Critique**.

Cet album est vendu partout 3 francs net.

Pour tous frais de port, d'emballage et d'envoi, joindre à la lettre de demande 6 timbres-poste de 15 centimes.

Tous les pianistes, tous les chanteurs, tous les artistes, tous les collectionneurs, voudront recevoir l'**Album des Vieilles Chansons françaises**.

LE LIVRE D'OR de l'Exposition Universelle de Lyon 1894

AGENCE FOURNIER, rue Confort, 14, LYON

LA KAOLINE

COULEUR A LA COLLE

Peinture chimique, sèche, hydraulique

La Kaoline est la seule peinture pour murs, papiers, bois, vieux murs peints, etc., qui puisse remplacer supérieurement la chaux et la peinture à la colle ordinaire, dont l'emploi offre généralement tant de défauts dans l'exercice des badigeonnages.

La Kaoline est de treize couleurs différentes ; son emploi est facile, elle ne s'écaille pas et ne déteint jamais. Les nuances les plus pures, les plus douces, sont obtenues sans onde et l'on peut faire sur le fond : filets, champs étrusques, bordures, ornements, en un mot obtenir une décoration.

Le paquet de Kaoline de 2 k. 500 est suffisant pour peindre en deux couches 50 mètres carrés des matériaux indiqués plus haut. Prix du paquet : 2 fr. 25. Par correspondance ajouter 0,60 cent. par paquet.

Envoi franco de la carte des diverses teintes: **Aux Petits Docks du Commerce, 12, Rue Confort, LYON**

Typographie et Lithographie

J. GALLET

2, Rue de la Poulallerie, 2
LYON

LE VÉLO-EMAIL

est recherché par tous les cyclistes amoureux de leur machine ; car, si vieille qu'elle soit, ce vernis lui rend le brillant et la nouveauté de sa prime jeunesse.

Nouvelle fontaine de Jouvence, le Vélo-Email est la providence des jeunes et vieilles bicyclettes. Se vend en flacons de 1 fr. 50. Par correspondance 2 fr. 10.

Aux Petits Docks du Commerce
12, rue Confort, LYON.

VITICULTEURS

Demandez le nouveau greffoir Douris, breveté s. g. d. g., à lame cintrée et renversé et permettant de faire toutes les coupes régulières et légèrement creuses, point capital pour la réussite des greffes. — Prix : 3 fr. ; par correspondance ajouter 0 fr. 10.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

Agence de Publicité Fournier

14, Rue Confort, 14

PUBLICITÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Correspondant de l'Agence HAVAS

le guillotiner, cela aurait été plus économique.

— Les dépenses s'élèveront à plus de cent mille francs ? demanda le prince.

— Au moins, dit l'intendant.

— Si on lui offrait de l'argent, dit le prince, peut-être consentirait-il à s'en aller.

— Je n'avais pas songé à cela ! s'écria l'intendant, qui courut à la prison.

— Le prince, dit-il au prisonnier, veut vous éloigner ; il n'y a jamais eu de condamné à Monaco, cela serait d'un mauvais exemple. Combien voulez-vous pour déguerpir ?

Le condamné refusa d'abord tout arrangement ; devant l'insistance de l'intendant, il finit par céder. Il consentit à évacuer la principauté moyennant cinq mille francs.

— Je pars à regret, dit-il, et c'est bien pour vous faire plaisir.

Plus tard, le prince se souvint des ennuis que lui avait causés son condamné ; quand il céda à la France Rochebrune et Menton, il stipula dans les conditions que le gouvernement français serait chargé d'exécuter les condamnés à mort de la principauté et de garder ses prisonniers.

Eugène FOURRIER.

L'ESPRIT DES AUTRES

En police correctionnelle :

Un vagabond, très chevelu, comparait :

— Votre nom ?

— Onésime Plumard, c'est ainsi qu'on me nomme.

— Votre âge ?

— Voilà bien cinquante ans que je suis honnête homme.

— Votre domicile ?

— La Terre est mon seul lit, mon rideau le ciel bleu !

— Votre profession ?

— Aimer, chanter, prier, croire, espérer en Dieu...

— Vous avez volé un pain...

— J'avais faim, magistrat ; aucune loi du monde

Ne savait m'arrêter lorsque mon estomac gronde

— Vous êtes un homme instruit, pourquoi n'écrivez-vous pas comme vous parlez ?

Hélas ! les éditeurs sont de terribles gens,

Qui se montrent pour nous assez peu complaisants.

« Quand vous serez célèbre, ont-ils dit, mon cher maître, Nous nous occuperons de vous faire connaître ! »

L'infortuné poète est condamné à vingt-quatre heures de prison.

Il se retire en disant :

Oh ! magistrat, merci !... Ton arrêt me sourit,

Car pendant un grand jour je vais être nourri !

Un tailleur chic fait sa profession de foi commerciale à un nouveau client :

— Jamais je ne réclame rien aux gens comme il faut, ils payent quand ils veulent.

— Parfait !

— Seulement, s'ils tardent à payer, j'en conclus qu'ils ne sont pas des gens comme il faut et je leur envoie immédiatement leur facture.

✱

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du n° 2047, du 27 juin 1896

Chroniques : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — *Théâtres*, par H. Lemaire. — *Le naufrage du Drummond-Castle*, par G. Mahéo. — *L'assassinat du marquis de Morès*, par Guy Tomel. — *Beaux-Arts*, par O. Merson. — Variété : *Les avatars du Palais-Bourbon*, par G. Lenôtre. — *Le lazaret de l'île de Camaran*.

Explication des Gravures, Echees, Rébus, Récréations, Revue Comique, Caricatures étrangères, etc., etc.

Nouvelle : *Courrier de France*, par M. Daniel Massé.

En supplément : *Madame Carignan*, roman de M. Maurice Lefèvre. — Illustrations de M. Parys.

LA PHOTOGRAPHIE VIVANTE

PAR LE CINÉMATOGRAPHE "LUMIÈRE"

1, rue de la République, (près du Grand-Théâtre)

Voici la liste des scènes qui seront projetées :

Le Cortège Impérial
Impératrice mère se rendant au Sacre
Le Czar après le Sacre
Députations asiatiques
3^e Régiment du Génie à Madrid
La Sévillanne au Bivouac

Les séances ont lieu tous les jours de 2 heures à minuit et de 10 heures à minuit les dimanches et fêtes.

Prix d'entrée : 0,50 centimes

CONCERTS-BELLECOUR

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, concert. — Mardis et vendredis, grande fête artistique. Orchestre sous la direction de M. Ch. Kiemlé.

CONCERT DE L'HORLOGE

Cours Lafayette, 137 à 145. M. Bonhomme, directeur

Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié. Matinées, Dimanches et fêtes, à 2 heures.

Revue Financière Hebdomadaire

La liquidation de nos rentes s'est effectuée facilement, malgré des reports sensiblement plus élevés qu'aux liquidations précédentes.

Les cours de compensation ont été fixés comme suit : 3 0/0 100,85 ; 3 0/0 amortissable 99,90 en coupon ; 3 1/2 0/0 104,50. On a cité 22 et 26 fr. de report sur le 3 0/0 et 23 et 22 fr. sur le 3 1/2 0/0.

Fin prochain, le 3 0/0 clôture à 101,05 et le 3 1/2 0/0 à 104,95.

En dehors des opérations spéciales de la liquidation, le marché n'a présenté que fort peu d'intérêt, il ne s'est engagé que peu d'affaires nouvelles.

Nous retrouvons le Crédit Foncier à 670 fr. sans changement ; le Crédit Lyonnais se traite à 784 ; le Comptoir National d'Escompte à 585 et la Société Générale à 510.

Le Suez en nouvelle hausse côte 3505 fr. Pas de changement notable sur nos Chemins.

Parmi les fonds Etrangers, l'Italien s'inscrit à 89,80 ; le Turc à 21,05 ; l'Extérieure à 64 5/16 ; le Portugais à 27.

Le Russe 3 0/0 se traite à 94,80 et le 3 1/2 0/0 à 101,35.

Le Roumain 4 0/0 s'est avancé à 87,10, le Serbe 4 0/0 à 71.

Le Propriétaire-Gérant, V. FOURNIER.